Saint-Arnoult-en-Yvelines (Yvelines)

3ème modification simplifiée du Plu

Extrait du plan de zonage

Date :	Phase :	Échelle :	Pièce n°
2 janvier 2019	Approbation	1 / 2 000	

agence Gilson & associés Sas. urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

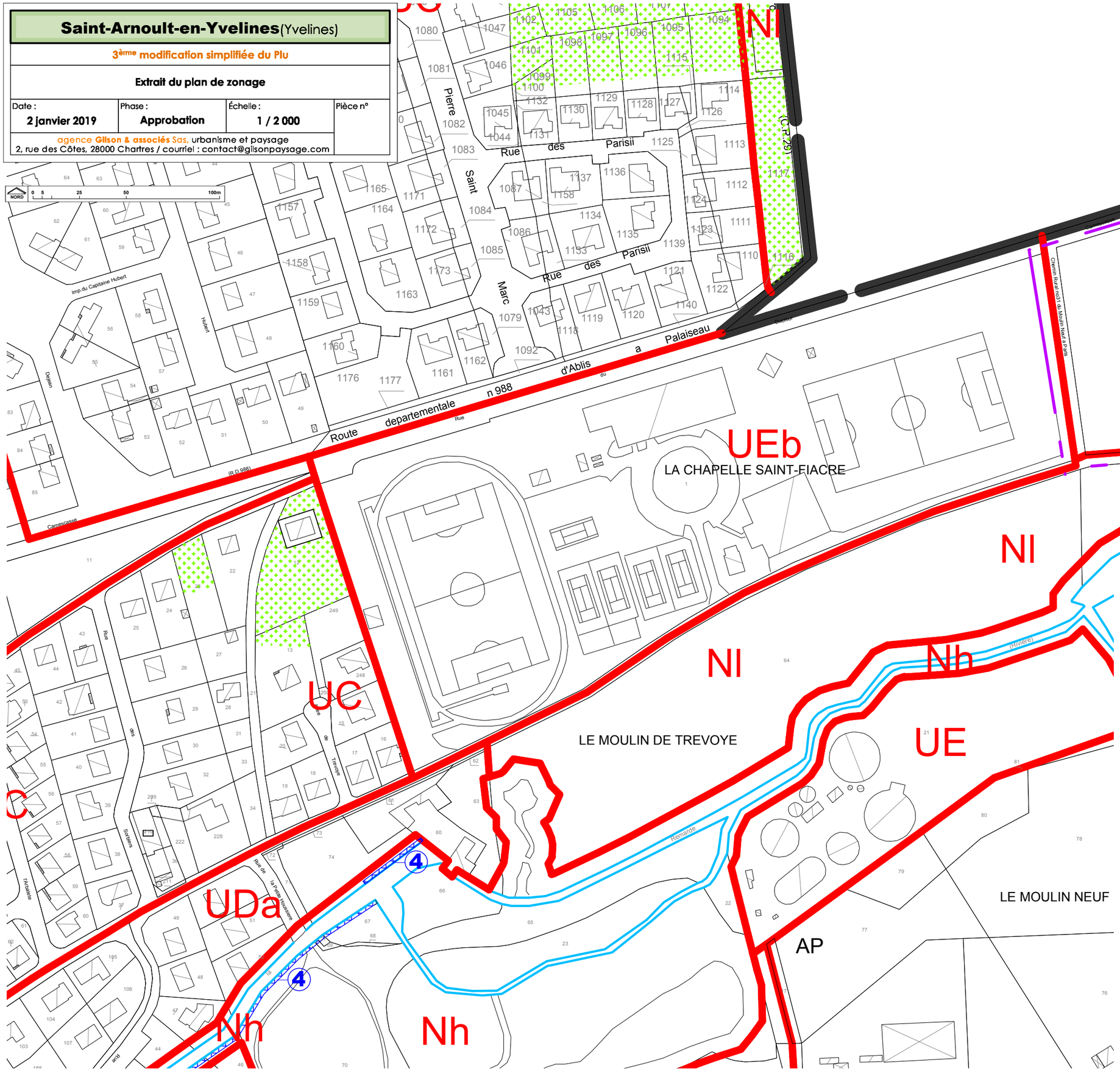

Limite de commune

Limite de zone

Espace boisé classé

Protection des lisières des massifs boisés de plus de 100 hectares

Emplacement réservé

Espace paysager protégé au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme

Bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Périmètre de protection immédiat de captage des eaux destinées à la consomation humaine

Zone de risques liés aux inondations (arrêté préfectoral du 2/11/1992)

Mines et carrières : zone affectée ou suceptible d'avoir été affectée par des travaux souterrains

Secteurs faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation

Recul à l'alignement imposé